

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Approche juridique (Partie III)</b>
<b>Section(s)</b>	- (1 ECTS) Bachelier Educateur Spécialisé en accompagnement psycho-éducatif - Cycle 1 Bloc 1

<b>Responsable(s)</b>	<b>Heures</b>	<b>Période</b>
Alexandra RAUCENT	24	Année

<b>Activités d'apprentissage</b>	<b>Heures</b>	<b>Enseignant(s)</b>
Les institutions des secteurs de l'éducation spécialisée	24h	Hélène CHARLES Alexandra RAUCENT

<b>Prérequis</b>	<b>Corequis</b>

<b>Répartition des heures</b>
Les institutions des secteurs de l'éducation spécialisée : 14h de théorie, 10h d'exercices/laboratoires

<b>Langue d'enseignement</b>
Les institutions des secteurs de l'éducation spécialisée : Français

<b>Connaissances et compétences préalables</b>
Néant

<b>Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES</b>
<b>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité               <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il travaille</li> <li>◦ Être conscient du mandat qui est le sien et l'expliciter si besoin</li> <li>◦ Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables</li> <li>◦ Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le guident dans son action</li> <li>◦ Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique</li> <li>◦ Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes</li> </ul> </li> <li>• Etre un acteur institutionnel et social engagé Faire preuve d'indépendance et d'initiative               <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ S'engager avec et pour les personnes dont il a la charge</li> <li>◦ Travailler et réfléchir en équipe et en réseau</li> <li>◦ S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active</li> <li>◦ Assumer son rôle social et politique</li> </ul> </li> </ul>

- S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates
  - S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il a affaire
  - Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée
  - Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative
  - Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles
  - Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche
  - Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques

## Objectifs de développement durable



### Pas de pauvreté

Objectif 1 Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

- 1.2 D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tout âge qui vivent dans la pauvreté sous tous ses aspects, telle que définie par chaque pays et quelles qu'en soient les formes.
- 1.5 D'ici à 2030, renforcer la résilience des pauvres et des personnes en situation vulnérable et réduire leur exposition et leur vulnérabilité aux phénomènes climatiques extrêmes et à d'autres chocs et catastrophes d'ordre économique, social ou environnemental.



### Faim "Zéro"

Objectif 2 Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

- 2.1 D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante.



### Bonne santé et bien être

Objectif 3 Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

- 3.2 D'ici à 2030, éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans, tous les pays devant chercher à ramener la mortalité néonatale à 12 pour 1 000 naissances vivantes au plus et la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 pour 1 000 naissances vivantes au plus.
- 3.4 D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être.
- 3.5 Renforcer la prévention et le traitement de l'abus de substances psychoactives, notamment de stupéfiants et d'alcool.
- 3.8 Faire en sorte que chacun bénéficie d'une assurance-santé, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable.



### Éducation de qualité

Objectif 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- 4.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.
- 4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle.



### Égalité entre les sexes

Objectif 5 Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

- 5.2 Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation.



### Travail décent et croissance économique

Objectif 8 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

- 8.5 D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de

valeur égale.



### **Inégalités réduites**

Objectif 10 Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

- 10.2 D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leurs handicaps, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre.



### **Paix, justice et institutions efficaces**

Objectif 16 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

- 16.3 Promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et donner à tous accès à la justice dans des conditions d'égalité.
- 16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux.
- 16.10 Garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales, conformément à la législation nationale et aux accords internationaux.



### **Partenariats pour la réalisation des objectifs**

Objectif 17 Renforcer les moyens de mettre en oeuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

- 17.17 Encourager et promouvoir les partenariats publics, les partenariats public-privé et les partenariats avec la société civile, en faisant fond sur l'expérience acquise et les stratégies de financement appliquées en la matière.

## **Acquis d'apprentissage spécifiques**

- Faire preuve d'esprit critique
- Amorcer une distanciation
- Identifier les acteurs du champ professionnel

## **Contenu de l'AA Les institutions des secteurs de l'éducation spécialisée**

1. Les différents secteurs et les autorités compétentes
2. L'aide aux personnes en situation de handicap
3. Le milieu scolaire (enseignement ordinaire et spécialisé)
4. Les migrants et le milieu culturel
5. Le secteur des personnes âgées
6. La santé mentale
7. Assuétudes – Les services offerts aux usager-e-s de drogues
8. Les adultes en difficultés : l'accueil et les aides financières
9. L'insertion sociale, socioprofessionnelle et socio-culturelle

## **Méthodes d'enseignement**

**Les institutions des secteurs de l'éducation spécialisée** : cours magistral, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive, approche avec TIC

## **Supports**

**Les institutions des secteurs de l'éducation spécialisée** : syllabus, notes de cours, activités sur eCampus

## **Ressources bibliographiques de l'AA Les institutions des secteurs de l'éducation spécialisée**

### **Ouvrages et publications**

F. Alexander, C. Delrée, *Manuel de législation sociale – Mise à jour 2016*, 42<sup>e</sup> édition, Louvain-la Neuve, De Boeck Education, 2016.

J.-M. Berger et al., *Mémento CPAS 2015*, Waterloo, Wolters Kluwer, 2015.

Collectif, *Les Carnets des éducatrices et éducateurs– Exploration de la profession*, Rhizome asbl, 2024.

V. Cowez et al., *Le Memento wallon de l'intégration sociale : 2015*, Waterloo, Kluwer, 2015.

UVCW, *Focus sur la commune - 189 fiches pour une bonne gestion communale*, disponible en ligne à l'adresse <https://www.uvcw.be/focus/>

### **Ressources informatiques**

Site de la Chambre des représentants, Fiches info parlementaires, disponibles en ligne à l'adresse [https://www.lachambre.be/kvvcr/showpage.cfm?section=/pri/fiche&language=fr&cfm=/site/wwwcfm/info/info\\_fiche.cfm](https://www.lachambre.be/kvvcr/showpage.cfm?section=/pri/fiche&language=fr&cfm=/site/wwwcfm/info/info_fiche.cfm)

Le Portail Action sociale et Santé en Wallonie : <http://socialsante.wallonie.be>

Le Portail de la Cohésion sociale de la Région wallonne : <http://cohesionsociale.wallonie.be>

Le site du SPF Sécurité sociale : <https://www.socialsecurity.be/citizen/fr>

Le site de l'AViQ : <http://www.aviq.be>

Le Wiki wallon pour l'information des personnes handicapées (Wikiwiph) : <https://wikiwiph.aviq.be>

Le Portail de l'Enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles : <http://www.enseignement.be>

### **Évaluations et pondérations**

<b>Évaluation</b>	Note d'UE = note de l'AA
<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Les institutions des secteurs de l'éducation spécialisée : Français

#### **Méthode d'évaluation de l'AA Les institutions des secteurs de l'éducation spécialisée :**

Session de janvier épreuve **dispensatoire** comptant pour 2/3 de la note finale :

- Examen écrit (80%)
- Evaluation continue (20) (cfr contrat de cours)

Session de juin épreuve comptant pour 1/3 de la note finale :

- Examen écrit (80%).
- Evaluation continue (20%) (cfr contrat de cours)

Seconde session :

Examen écrit 100%

Année académique : **2024 - 2025**